



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 22 mars 2013

Rythmes scolaires : résultats de la votation citoyenne

La Ville de Creil a organisé une votation citoyenne sur la réforme des rythmes scolaires le vendredi 22 mars 2013 dans les écoles de la Ville.

La réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2013/2014 à Creil. Une demi-journée supplémentaire doit être ajoutée aux 4 jours actuels d'école. Avec cette réforme, la journée actuelle d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) sera écourtée pour faire permettre des activités périscolaires à destination des enfants, activités qui seront élaborées en lien avec les projets d'écoles dans le cadre d'une Projet Educatif Territorial.

Rappelons que cette réforme est menée dans l'intérêt de l'enfant et qu'elle correspond à son rythme biologique propre.

La votation citoyenne, organisée par la Ville, a permis au corps enseignant et à chacune des familles de s'exprimer de manière démocratique sur le choix de la demi-journée supplémentaire (mercredi ou samedi).

Résultats

Mercredi = 1162 votes pour un total de 82,65% des votes exprimés

Samedi = 244 votes pour un total de 17,35% des votes exprimés

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr